



**Rencontre des élu(e)s
de la CAP des Attachés
avec Mme ENGSTROM,
Secrétaire Générale des MTES et MCT**

(version mise à jour le 16 novembre 2017)

Cette rencontre des élu(e)s de la CAP des Attachés a été organisée le vendredi 10 novembre 2017 dans le bureau de Mme ENGSTROM, Secrétaire Générale des MTES et MCT, en présence de plusieurs représentants de la DRH.

L'UNSA-UPCASSE a tout d'abord remercié Mme la SG de nous recevoir et excusé plusieurs élus CAP (non permanents) qui n'ont pu participer à cette réunion, suite à la pré CAP des 8 et 9/11.

Nous avons rappelé le contexte particulier de cette demande (boycott CAP des promos AHC 2017 et répétition d'une situation de blocage déjà observée en 2016 !).

Globalement, nous avons relevé une grande écoute de notre interlocutrice à l'égard des sujets et problématiques évoqués.

Nous avons débuté notre entrevue en présentant certains résultats du sondage du sondage d'opinion mené par le syndicat au printemps dernier et en informant nos interlocuteurs que plus de 80 % des Attaché(e)s se déclaraient insatisfaits des règles de gestion actuellement appliquées par les MTES et MCT. Nous leur avons aussi lu quelques commentaires révélateurs de l'état d'esprit partagé, qui ont été versés dans le cadre de la pétition lancée pour dénoncer les modalités de mise en œuvre du RIFSEEP.

Mme la SG nous a indiqué apprécier ce retour et juge important de connaître le ressenti des agents

1/ Concernant différents aspects de la gestion du corps des Attachés

Les élus ont rapidement souligné la forte attente d'obtenir beaucoup plus d'équité dans la gestion des corps d'encadrement au sein des deux ministères.

Sur la recherche de l'équité de gestion entre les corps d'encadrement, Mme la SG y souscrit, mais dans la limite des possibilités statutaires et des grilles indiciaires qui sont ce qu'elles sont...entre les corps. Il n'y a pas de volonté d'exclure certains cadres, mais il y a aussi une « histoire » dans ce ministère qui s'impose...

Mme la SG nous a affirmé vouloir cibler des combats atteignables et positiver ce qui peut l'être.

Elle nous a semblé ensuite un peu surprise d'apprendre que plus de la moitié des Attaché(e)s étaient sur les politiques publiques portées par le Ministère, la seconde moitié étant sur des fonctions supports. L'évocation de la répartition des effectifs des Attachés par BOP a été très pertinente.

Sur les sujets du corps, les élus ont souligné qu'il y avait des problèmes qui sont :

- visibles, ce qui renvoie à l'objectivation des données au sujet des Attachés (pour le repyramidage par exemple), données que nous n'avons pas. L'administration ne fournit aucune étude prospective chiffrée, aucune approche chiffrée précise sur de nombreux sujets. A cela Mme la SG a répondu qu'il était nécessaire que nous en disposions.
- récurrents (sous propositions pour l'accès AHC, pérennité du tx pro/pro pour le principalat)
- récents et aggravants : concurrence inter-corps de plus en plus marquée.

Évocation du décrantage dans les organigrammes des services et singulièrement au sein des DREAL ou dans les DAC (postes de chef de bureau) : pas de réponse très encourageante, sauf à dire que les fonctions grafables pour les ingénieurs proposés à la DGAFP intègrent les remarques faites pour ce qui concerne déjà les attachés et que l'on pourra espérer une révision de la liste des postes grafables des Attachés dans un certain avenir (quand ? Pas de précision...).

Assez étrangement d'ailleurs, Mme la SG a partagé notre analyse mais elle a renvoyé la discussion sur un chantier de cartographie des compétences critiques par métier, pour travailler sur le futur et cibler les difficultés prévisionnelles (recrutement ; formation) qui va s'engager.

Elle a été très à l'écoute sur les remarques des élus à propos du comité de domaine « Administration générale et domaine juridique » : les élus lui ont rappelé qu'il était inopérant depuis 10 ans.

Mme la SG s'est alors engagée à évoquer cette question dans le cadre des échanges avec le SCD et le comité inter-DAC de formation qui se réunira très prochainement.

Sur l'articulation des postes et emplois AHC/CAEDAD : Mme la SG a confirmé la vision de la DRH sur l'optimisation des règles de gestion, mais elle a refusé de corriger les écarts entre filières administrative et technique... Les promos 2017 ont été faites pour amorcer le rééquilibrage à trouver entre les profils de carrière d'agents avec des parcours de carrière différents.

Sur la problématique du pyramidage du corps des Attaché(e)s (part des APE sur l'effectif global) qu'il serait nécessaire de corriger au sein de nos ministères, la SG s'est appuyée sur la réponse de MGSE qui a commenté une réponse de la DGAFP de 3 pages :

- la part des A est élevée car les MTES-MCT ont fait beaucoup plus de promos de B en A que dans d'autres ministères (?...).

-le pyramidage avec le corps des ITPE est sensiblement le même et les écarts observés pour d'autres corps d'attachés concernent des corps à effectif plus restreint (ex : le MAAF).

- enfin, beaucoup d'Attachés sont au dernier échelon de leur grade en fin de carrière donc les départs vont débloquer la situation.

Ces arguments nous ont paru en décalage avec la réalité, inapproprié (la comparaison avec le MAAF n'est pas pertinente) et manquer d'approche chiffrée précise et prospective.

Concernant l'insuffisance rappelée à cette occasion du nombre de dossiers remontés par les services à la DRH pour la promo AHC, la DRH nous a informé qu'une démarche avait été engagée pour faire un retour auprès des MIGT concernant les dossiers retenus et non retenus de la promotion 2017. Les élus ont souligné l'intérêt pédagogique de cette démarche mais ont demandé qu'une campagne d'information des MIGT soit déclenchée en préalable au prochain cycle de promotion 2018 pour accentuer la maîtrise du cadre et des règles de promo des Attaché(e)s par les MIGT et les services employeurs.

De plus, les élus ont proposé la désignation d'un inspecteur référent au sein du CEREMA qui aurait compétence pour instruire l'ensemble des dossiers de promotion à l'échelle de tout l'établissement concerné.

2/ Sur le thème du régime indemnitaire des Attaché(e)s

Les élus ont rappelé que la nouvelle note de gestion 2017 du RIFSEEP était encore particulièrement insupportable et pénalisante pour les cadres administratifs concernés par ce RIFSEEP.

Mme la SG a indiqué simplement que la note de gestion de 2017 avait permis de corriger certains points soulevés par les OS mais elle consent que tout n'a pas été fait. Sur la révision de l'IFSE dans le cadre des mobilités au sein des GF, Mme la SG ne répond pas...

Seule bonne nouvelle : tous les agents (sauf cas particuliers) dont l'IFSE est inférieure au socle fixé par grade dans chacun des GF, seront remontés au socle fixé dans la note de gestion de 2017.

La DRH nous a indiqué que la démarche avait été engagée auprès de tous les services gestionnaires afin que cette remontée aux socles soit opérationnelle sur les paies de décembre 2017.

3/ Sur la question de la mobilité professionnelle des Attaché(e)s

Les élus ont interpellé leurs interlocuteurs sur la question de l'expérimentation qui était envisagée pour une mobilité au fil de l'eau pour les A+ en administration centrale : la DRH nous a indiqué que la note de gestion relative à l'expérimentation des mobilités au fil de l'eau serait signée sous peu et devrait entrer en vigueur en janvier prochain.

Les élus ont aussi rappelé leur attente de mettre en place un groupe de travail sur les mobilités des Attaché(e)s : à cela la DRH a renvoyé aux discussions intervenues dans le cadre des réunions sur l'expérimentation non aboutie des mobilités au fil de l'eau des A+ menée en 2016-2017, mais cette réponse est insatisfaisante car les élus attendent un vrai groupe de travail sur le sujet de la mobilité.

Enfin, l'UNSA-UPCASSE a rappelé sa proposition d'expérimenter une pré-CAP inter-corps pour les A+ dans un premier temps : Mme la SG a pris note de la proposition d'expérimentation de pré-CAP des A+ (qu'elle a semblé découvrir) mais n'a pas apporté pas de réponse à ce stade.